

Une division de Chimie industrielle à la SFC : une fausse « bonne idée »

Publié à l'occasion de SFC 07, le dossier de Marika Blondel-Mégrelis diagnostiquait parfaitement les deux maladies congénitales qui ont traversé l'histoire de la SFC : les publications et les relations entre les chimistes « en université » et ceux « en industrie ». Est-ce pour réanimer ces dernières que le Président et le Bureau de la SFC ont proposé au Conseil d'administration une ultime intervention : la création d'une division de Chimie industrielle (DCI) ?

Un bureau est formé aussitôt. Un Président est élu. À peine en place, celui-ci démissionne, appelé à la Présidence de la SFC. Un appel à candidature est lancé. Une telle précipitation incite à s'interroger sur les motivations réelles d'une telle « bonne idée ».

Dans ses écrits, plus que par ses faits, la SFC a toujours préconisé le dialogue entre les deux communautés. Est-ce vraiment les rapprocher que d'enfermer les « chimistes en entreprise » dans une « division propre » ? À l'image des « couloirs propres » des autobus parisiens, cette division viserait-elle à éviter les chocs, pourtant indispensables à l'innovation ?

Certes, l'industrie chimique française est malade. Serait-elle contagieuse au point de devoir se soumettre à une mise en quarantaine ? N'est-ce pas faire injure aux quelques chimistes de l'industrie qui collaborent déjà au sein des divisions existantes que de leur demander de « pointer » aussi à la DCI ? Les sociétés savantes sœurs n'ont jamais pratiqué une telle discrimination. À côté de leurs divisions disciplinaires consacrées aux sciences chimiques, les plus actives affichent des divisions par grands secteurs économiques, dans lesquelles leurs membres discutent des applications de la chimie. Voilà une première erreur, *une erreur de fléchage*.

L'industrie chimique française est en déclin. Mais l'économie française aura toujours besoin d'une industrie chimique forte ! Évitions que la séparation entre la

chimie et ses applications, qui a frappé l'industrie chimique « française », se transmette à l'industrie chimique « en France ». Prenons le temps de vérifier l'état de la courroie de transmission. Ce n'est pas la voie retenue. Joint à l'invitation à la première Assemblée générale, le « premier manifeste » livre d'emblée le remède. Pour les docteurs appelés au chevet du malade, l'équation est simple : « chimie industrielle = génie chimique », au sens du « chemical engineering » de nos collègues anglo-saxons. Ou, égalité équivalente : « chimie industrielle = génie des procédés ». Ramener la « chimie en industrie » au seul « génie chimique » est réducteur. Avant de s'attaquer aux procédés, ne faut-il pas d'abord concevoir les produits que l'on doit fabriquer ? Dans les entreprises, la majorité des chimistes ne sont pas des spécialistes du génie chimique. La DCI n'aura d'autre effet que d'ajouter une autre division disciplinaire. Voilà *au mieux une ambiguïté qui doit être levée rapidement*. La question de l'intérêt réel d'une division de Chimie industrielle reste bien posée.

Revenons à l'essentiel. *Comment les divisions pourraient-elles contribuer efficacement au dialogue ?* En France, culturellement, les partisans « de la chimie pure et dure » et ceux « de l'industrie et du marché » ne communiquent pas sur la même fréquence. Et pour cause. Leurs « émissions » – publications pour les uns, produits commerciaux pour les autres – ne sont pas destinées au même public. Même si la chimie est citée en modèle, les contacts sont parfois perçus et décrits en termes guerriers : « chasse aux idées » d'un côté, « chasse aux contrats » de l'autre. Simultanément, leurs rencontres institutionnelles, les conférences classiques – conférences

scientifiques pour les uns, conférences de presse pour les autres – n'attirent plus foule. En l'absence de véritables contradicteurs, elles se transforment souvent en monologues d'autosatisfaction ou séances d'autopromotion. Elles n'assurent ni le brassage ni la stimulation nécessaires. Il faut absolument trouver une « bande passante » commune, c'est-à-dire des thèmes de proximité aux interfaces. Mieux expliquer les retombées pratiques des publications des uns, davantage parler du contenu scientifique des produits des autres : voilà un objectif que les deux partenaires pourraient se fixer pour établir la confiance et le courant.

Une telle orientation appelle aussitôt une autre question : *les divisions de la SFC peuvent-elles réellement contribuer au dialogue ? En ont-elles les moyens ?* Ne nous berçons pas d'illusions. L'animation du débat science/industrie est en train d'échapper aux sociétés savantes. À présent, la « confrontation » se passe ailleurs : dans les pôles de compétitivité en France, dans les programmes du 7^e PCRD en Europe, à titre d'exemples. Elle y bénéficie d'un atout essentiel : des moyens financiers substantiels pour faire bouger les réticents et lubrifier les éventuelles frictions. À ma connaissance, hélas, ces « recherches alimentaires » visent rarement des objectifs à très long terme et des problèmes de fond. Les divisions de la SFC ont-elles alors vocation à se substituer aux carences des entreprises et des organismes de tutelle ? Probablement pas. Sauf si des sociétés de la SFC, déçus par les approches « trop financières » de leurs employeurs actuels, y trouvaient un espace de liberté salutaire.

Gilbert Schorsch, le 15 décembre 2007



Gilbert Schorsch a été directeur R & D de Rhône-Poulenc Spécialités chimiques, et rédacteur en chef de *L'Actualité Chimique*. Il est actuellement évaluateur des programmes NMP (Nanosciences, Matériaux et Production industrielle) des 6^e et 7^e PCRD de la Commission européenne et responsable de la rubrique Industrie de *l'AC*.

Appel à candidatures pour les prix SFC 2008

Grands prix Achille Le Bel et Pierre Süe

Attribués chaque année par le Conseil d'administration, ces prix récompensent des travaux reconnus au niveau international s'inscrivant dans le cadre des activités de la SFC. Ce sont les divisions et sections régionales qui transmettent leurs propositions au secrétariat de la SFC.

Prix binationaux

Cette année, la SFC décernera deux prix :

- Le prix franco-allemand « Georg Wittig-Victor Grignard » avec la Gesellschaft Deutscher Chemiker ;
- Le prix franco-espagnol avec la Real Sociedad Española de Química.

Ces prix récompensent des travaux reconnus, au niveau international, de personnalités qui entretiennent aussi des relations fortes avec des équipes de recherche françaises. La procédure d'attribution est identique à celle des Grands Prix.

Date limite de réception des dossiers : 25 avril 2008

• Pour en savoir plus : <http://www.sfc.fr/Prix/prix1.prix.htm>